

LES MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS

Formations théoriques et pratiques - Permis B / B78

Une organisation claire pour permettre à chaque élève de progresser à son rythme, en présentiel, à distance et en conduite accompagnée par un enseignant.

1 Formation théorique - code de la route

La formation théorique porte sur la connaissance des règles de circulation, la conduite d'un véhicule et les bons comportements du conducteur. L'élève participe activement aux séances d'animation et aux entraînements à l'examen théorique général (ETG).

Les thèmes abordés comprennent notamment :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Le conducteur• Les autres usagers de la route• La responsabilité• Les éléments mécaniques et la sécurité• Les équipements de sécurité du véhicule | <ul style="list-style-type: none">• Les précautions envers les occupants• Les principales règles de circulation• La route• L'environnement• La sécurité routière : alcool, drogues, vitesse, fatigue |
|---|--|

2 Préparation en présentiel

En présentiel, la formation se déroule dans les locaux de l'auto-école, aux horaires affichés. Les séances comprennent des séries de tests corrigées et expliquées par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que des cours thématiques en salle.

Horaires du bureau d'accueil : du lundi au vendredi, 9h-12h / 14h-18h. Les animations spécifiques sont proposées sur réservation, selon un planning mensuel affiché à l'école de conduite.

3 Préparation en distanciel

La préparation peut être complétée à distance grâce à une plateforme d'entraînement au code. Un identifiant et un mot de passe sont remis à l'élève, qui peut s'entraîner à tout moment.

Le distanciel permet de travailler en autonomie, mais ne remplace pas l'accompagnement en présentiel par un enseignant qui explique, reformule et répond aux questions. Lorsque cela est possible, EVANYA conseille de compléter le travail en ligne par des séances en salle.



ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

Conduite, suivi de progression et présentation à l'examen

1 Évaluation avant l'entrée en formation

Avant le début de la formation, une évaluation de départ est réalisée afin d'estimer le volume prévisionnel d'heures. Cette évaluation ne fait pas partie de la formation et permet d'adapter le parcours au profil, aux acquis et aux besoins de l'élève.

Thèmes observés : expérience de la conduite, connaissance du véhicule, attitude face à la conduite et à la sécurité, habiletés, compréhension, mémoire, perception et émotivité.

2 Déroulement des premières leçons

Le premier cours de conduite commence généralement dans un lieu peu fréquenté, afin de se familiariser progressivement avec le volant et le véhicule. L'enseignant assure la sécurité, accompagne l'élève et adapte les exercices à sa progression.

3 Volumes minimums réglementaires

Permis B78 Boîte automatique	13 heures minimum de conduite
Permis B Boîte manuelle	20 heures minimum de conduite

4 Suivi et progression

Un suivi de progression est réalisé tout au long de la formation, notamment à l'aide du livret d'apprentissage et des feuilles d'émargement. L'élève peut contacter l'auto-école pour toute question concernant son parcours.

5 Présentation à l'examen

Lorsque les quatre compétences du programme de formation sont acquises et que le niveau d'exigence de l'épreuve pratique est atteint, l'élève peut être présenté à l'examen du permis de conduire.



PROGRAMME OFFICIEL DE FORMATION

Les 4 compétences du REMC - Permis B

Le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC) organise l'apprentissage de la conduite autour de quatre compétences progressives. L'objectif n'est pas seulement de maîtriser le véhicule, mais aussi d'adopter des comportements sûrs, autonomes, responsables et respectueux des autres usagers.

1	Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul Installation au poste de conduite, réglages, démarrage, arrêt, trajectoire, manipulation des commandes, observation et manœuvres simples.
2	Appréhender la route et circuler dans des conditions normales Repérage des indices, positionnement sur la chaussée, adaptation de l'allure, intersections, priorités, giratoires, stationnement.
3	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route Distances de sécurité, dépassements, virages, communication avec les autres usagers, circulation dense, deux-roues, pluie et faible visibilité.
4	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique Suivre un itinéraire, préparer un trajet, identifier les risques, adopter les bons comportements en cas d'accident, aides à la conduite, entretien et éco-conduite.

Repère utile

La durée moyenne nécessaire pour valider les quatre compétences varie selon le profil de l'élève. À titre indicatif, elle peut être d'environ 35 heures en boîte manuelle et 25 heures en boîte automatique.

